

tés; d'abord, le rapport du comité sur la pauvreté, présidé par le sénateur Croll, puis celui du comité des finances nationales présidé par le sénateur Everett, intitulé: Croissance, emploi et stabilité des prix. Depuis lors, nous avons reçu des exemplaires du volume II du rapport du comité spécial de la politique scientifique, présidé par le sénateur Lamontagne. Je pense que tous les sénateurs partagent mon sentiment, selon lequel ce sont là des documents très importants et que la somme de travail qu'ils représentent constitue une contribution essentielle à la prospérité et à la mise en valeur du Canada. J'estime que ces documents ont grandement contribué à relever le prestige de la Chambre haute. Ce fut un privilège que d'être présent en tant que membre du Sénat lors du dépôt de ces rapports et de participer à la discussion. J'ai été impressionné par l'accueil que leur a réservé le pays.

J'ai également reçu mon baptême du feu lorsque le bill C-259, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, qui prête tant à controverse, fut examiné et débattu. Il est arrivé que le débat soit animé. Cependant, le Sénat s'est acquitté de son devoir en adoptant la mesure qui y fit suite. Le bill créant les offices de commercialisation des produits de ferme a également ajouté à l'intérêt de cette période. Elle m'a fourni l'occasion de faire connaissance assez rapidement avec beaucoup de mes collègues ce qui comprend les partisans du gouvernement ainsi que les estimables sénateurs de l'opposition. J'apprécie particulièrement le leadership de l'honorable Paul Martin, C.P., leader du gouvernement, que je connais depuis de nombreuses années. Lorsque je me rends à Saskatoon, en Saskatchewan, bien des gens s'informent du sénateur Martin et me demandent de les rappeler à son bon souvenir. C'est un Canadien respecté et un parlementaire exceptionnel et dévoué à son pays. C'est un privilège pour moi que de me trouver avec lui du côté du gouvernement. J'ai été impressionné par les conseils qu'il m'a donnés à ma nomination au Sénat. Il était convaincu de l'importance du Sénat en tant que partie du Parlement canadien. Il m'a conseillé de me faire entendre au Sénat et d'y soulever des questions importantes susceptibles d'intéresser nos concitoyens. Il m'a déclaré qu'en tant que leader du gouvernement il veillait de près à ce que le Sénat remplisse bien son rôle au sein du Parlement du Canada. J'espère me montrer digne de ses conseils.

J'aimerais également m'attarder sur le leadership exercé par mon collègue d'en face, l'honorable Jack Flynn, C.P., que j'ai beaucoup apprécié. C'est un orateur intelligent et amusant qui a de l'humour et qui s'acquitte de ses fonctions d'une façon exemplaire.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Buckwold: J'exprime également mes remerciements à Son Honneur le Président pour les directives et les conseils qu'il donne dans son rôle difficile qui est de veiller à l'ordre et au respect de notre procédure.

Le discours du trône lu par Son Excellence le Gouverneur général jeudi dernier, est un document humaniste de grande portée touchant surtout notre population et son bien-être. A mon avis, le passage suivant donne tout le ton du message contenu dans le discours du trône:

[L'honorable M. Buckwold.]

En cette époque de gigantisme, et dans un système social de plus en plus impersonnel, l'un des défis majeurs que les gouvernements sont appelés à relever, c'est de dissiper le sentiment d'isolement qui étirent tant d'hommes, qui leur fait perdre le sens de leur personnalité et de leur valeur, et qui finalement les empêche de s'épanouir.

L'isolement prend bien des formes au Canada: éloignement géographique, distinctions sociales injustes, dénuement économique. Sous chacune de ces formes, il représente dans une certaine mesure un rejet, une exclusion, une aliénation. Notre pays trahit son intention profonde s'il néglige de s'assurer que son bien le plus précieux, à savoir ses ressources humaines, n'est pas gaspillé. Nous devons nous efforcer de lever les barrières de l'isolement, de permettre à chaque Canadien d'éprouver ses possibilités intimes même s'il ne peut pas toujours les réaliser complètement, et de proposer à nos consciences l'image d'un pays ouvert et fraternel.

• (2030)

Je crois donc que le mot clé dans toute cette déclaration est «isolement». L'objectif du gouvernement du Canada, tel qu'il est exposé dans le discours du trône, est d'éliminer ou de minimiser l'isolement du peuple canadien. On trouve le mot «isolement» onze fois dans le discours. Webster le définit ainsi: «setting apart from others». Un gouvernement qui se préoccupe des gens doit être hautement admiré d'avoir fait sien ce point de vue qui représente, à mon avis, un pas important vers une société juste.

Permettez-moi alors, honorables sénateurs, de discuter en termes généraux de cette question de l'isolement qu'on a mentionnée et de souligner jusqu'à quel point il est absolument essentiel de prendre des mesures pour changer la situation. Permettez-moi tout d'abord de traiter de l'isolement économique, de l'éloignement des gens qui se cherchent un emploi et qui ne peuvent en trouver. Le gouvernement a indiqué que c'était là une de ses grandes priorités. Tous les moyens possibles seront pris pour stimuler l'économie de façon à fournir des emplois à nos gens. Il faut l'admettre, le chômage est grand aujourd'hui. Il n'y a de pire tragédie dans la vie d'un individu que d'être impuissant à se trouver un emploi rémunérateur. Les statistiques sont parfois dures et deviennent presque impersonnelles au point de faire oublier la tragédie de l'individu en chômage.

On a accusé le gouvernement de créer délibérément du chômage. Je crois que c'est faire preuve d'inconscience que de faire une telle déclaration. Notre population active s'est grandement accrue. Dans un discours récent, M. Fred H. McNeil, vice-président exécutif et directeur général de la Banque de Montréal, a déclaré:

Notre population active s'accroît à un rythme supérieur de presque deux fois à celui de tout autre pays industrialisé. Au cours de la présente décennie, en fait, on a calculé que plus de gens, en chiffres absolus, non en pourcentage, entreront sur le marché du travail au Canada qu'au Royaume-Uni, en France, en Belgique et aux Pays-Bas réunis.